

Compte rendu du Conseil Municipal du 29 Août 2018

Approuvé par le Conseil Municipal en date du 13 Novembre 2018

Présents : - P. LEVERT- Y. BRESOUS - R. CAILLEUX - M. CAPON – P- DUPONT- P. GOURLIN- JB GRU - J. HAPPE- E HUBERT -J-C. ISTE - D. RIGOLIN- D. WILLEMAN

Absents avec pouvoir E. ELEBOODE pouvoir donné à P LEVERT

Absents excusés O. BLEROT - A. BORRUECO.

Ordre du jour :

* Approbation du compte rendu de la réunion du 12/06/2018

• Commune :

* Décision modificative N°2

*Amortissement des subventions d'équipements.

*Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles (RGPD) ; adhésion au contrat mutualisé par la Communauté de Communes de l'Est de la Somme de l'ADICO .

• Lotissement :

*Décision modificative N°2

• RPC :

* Demande de subvention au titre de l'ADEME afin de financer l'investissement géothermique pour la couverture de la totalité des besoins en chauffage du RPC.

* Informations diverses

Secrétaire de séance ISTE Jean Claude.

Ouverture de séance à 19h09

En préambule M le Maire informe les membres du conseil que les problèmes de coulées de boue qui devaient être abordés lors d'une réunion publique l'ont été lors d'une réunion de la SAFER. La Commune et les agriculteurs s'étant mis d'accord pour remédier à cet état dont le responsable principal est la météo.

OBJET : Approbation du compte rendu de la dernière séance (12/06/2018) :

Le compte rendu est adopté à l'unanimité des votants

Pour absence à la réunion précédente R. CAILLEUX et JB GRU n'ont pas participé au vote.

OBJET : Lotissement *Décision modificative N°1

Parole est donnée à Y BRESOUS (premier adjoint) qui présente la décision modificative.

OBJET : DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°1 BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT , TRANSFERT DE CREDITS

APRES DELIBERATION, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE A LA MAJORITE :

Vote pour : P. LEVERT- Y. BRESOUS - R. CAILLEUX -- P- DUPONT- P. GOURLIN- JB GRU - E. ELEBOODE - J. HAPPE- E HUBERT -J-C. ISTE - D. RIGOLIN- D. WILLEMAN

Abstention ; M. CAPON

↳ **Section de fonctionnement**

Dépenses

| | | | |
|--------------|---|--------------------------------------------|--------------|
| Chapitre 011 | – | Charges à caractère général | |
| Article 605 | – | Achats de matériel, équipements et travaux | |
| | | | + 9 600,00 € |
| Article 6045 | – | Achats d'études, prestations de services | |
| | | | + 7 700,00 € |

Recettes

| | | | |
|-------------------|---|-------------------------------------------|---------------|
| Chapitre 042 | – | Achats et variations de stocks | |
| Article 71355-042 | – | Variation des stocks de terrains aménagés | |
| | | | + 17 300,00 € |

↵ Section d'investissement

Dépenses

| | | | |
|------------------|---|------------------|---------------|
| Chapitre 040 | – | Stocks | |
| Article 3355-040 | – | Travaux en cours | |
| | | | + 17 300,00 € |

Recettes

| | | | |
|----------------|---|-------------------------------|----------------|
| Chapitre 16 | – | Emprunts et dettes assimilées | |
| Article 168741 | – | Dettes commune | |
| | | | - 182 700,00 € |
| Article 168751 | – | Emprunt CCES | |
| | | | + 200 000,00 € |

OBJET : Commune* Décision modificative N°2

OBJET : DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°2 TRANSFERT DE CREDITS

APRES DELIBERATION, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE A LA MAJORITE :

Vote pour : P. LEVERT- Y. BRESOUS - P- DUPONT- P. GOURLIN- E. ELEBOODE - J. HAPPE- E HUBERT -J-C. ISTE
- D. RIGOLIN- D. WILLEMANN

Vote contre : M. CAPON

Abstentions : R. CAILLEUX- JB GRU

Section d'investissement

Dépenses

| | | | |
|-----------------|---|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| Chapitre 20 | – | Immobilisations incorporelles | |
| Article 2041512 | – | Subventions d'équipements versés par un groupement de collectivité – bâtiments et installations (FISAC) | + 481,00 € |
| Chapitre 21 | – | Immobilisations corporelles | |
| Article 2111 | – | Terrains nus | + 181 297,00 € |
| Chapitre 27 | – | Autres immobilisations financières | |
| Article 27638 | – | Créances immobilisées – autres établissements publics | - 181 778,00 € |

OBJET : Commune : Amortissement des subventions d'équipements

LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE A LA MAJORITE

Vote pour : P. LEVERT- Y. BRESOUS - R. CAILLEUX -- P- DUPONT- P. GOURLIN- JB GRU - E. ELEBOODE - J. HAPPE- E HUBERT -J-C. ISTE - D. RIGOLIN- D. WILLEMANN

Vote contre : M. CAPON

- d'amortir sur une durée d'une année, à compter de l'exercice 2019, les subventions d'équipement comptabilisées au compte 2041512 pour un montant total de 480,64 €, soit une annuité d'amortissement de 480,64 €.
- que les écritures d'ordre correspondantes seront passées sur les crédits prévus au budget 2019 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- Chapitre 042
 - Dépense d'ordre : Article 6811 (dotations aux amortissements sur immobilisations) 480,64 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

- Chapitre 040
 - Recette d'ordre : Article 28041512 (subventions d'équipement versées au Groupement à Fiscalité Propre de rattachement / bâtiments et installations) 480,64 €

OBJET : Commune : Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles (RGPD) ; adhésion au contrat mutualisé par la Communauté de Communes de l'Est de la Somme de l'ADICO .

M le Maire donne la parole à D. RIGOLIN Maire Adjoint.

Ce dernier informe les membres du conseil qu'une loi européenne fait obligation à toutes les administrations d'avoir un accès restreint et sécurisé aux données informatiques afin de respecter la vie privée et les libertés individuelles des administrés.

APRES DELIBERATION, LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE :

- Adopte la proposition de Monsieur le Maire,
- Inscrit la Commune dans le projet de mutualisation de ce contrat proposé par la Communauté de Communes de l'Est de la Somme
- Autorise le Maire à signer tous documents s'y rapportant,
- Inscrit au budget les crédits correspondants.

OBJET : RPC Demande de subvention au titre de l'ADEME afin de financer l'investissement géothermique pour la couverture de la totalité des besoins en chauffage du RPC

M le Maire donne la parole à J. HAPPE Maire Adjoint chargé du dossier RPC.

Ce dernier informe les membres du conseil que les difficultés qui sont apparues lors de la signature de certains contrats ont été réglées. Les OS (Ordres de service) ont été signés dans tous les corps de métiers et les différents chantiers reprendront à partir du 01/09/2018.

Le retard pris (un mois environ) pourra avoir des conséquences sur la fin des travaux au 30/08/2019. Le projet RPC est cependant sur la bonne voie.

Dans le cadre d'un investissement géothermique pour la couverture de la totalité des besoins en chauffage du futur Regroupement Pédagogique Concentré (RPC), Monsieur le

Maire propose au Conseil municipal de se prononcer sur une demande d'aide financière auprès de l'ADEME.

| Dépenses envisagées (montants H.T.) | | Recettes envisagées (montants H.T.) | |
|-----------------------------------------------------------------|--------------|-------------------------------------|--------------|
| Assistance hydrogéologique BET EGEE | 6 000,00 € | Fonds propres | 124 259,20 € |
| Création des forages Fp1 | 91 389,00 € | | |
| Aménagements des forages | 16 088,00 € | | |
| Raccordement des puits sur échangeur | 26 000,00 € | ADEME | 31 917,80 € |
| Fourniture et pose de la PAC pour chauffage et production d'ECS | 16 700,00 € | | |
| TOTAL | 156 177,00 € | TOTAL | 156 177,00 € |

APRES DELIBERATION, LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE :

autorise M. le Maire à constituer un dossier de demande d'aide financière de l'ADEME et à signer tout document

OBJET : Informations diverses.

M le Maire : l'Opération « brioches » au profit des papillons blancs aura lieu du 01 au 07 Octobre 2018.

- Travaux.

Parole est donnée à D RIGOLIN , Maire adjoint chargé du dossier.

Ce dernier informe les membres du conseil que la com de Com de l'Est de la Somme a voté l'abandon de l'entretien total des voies communales qui seront laissées à la charge des communes ; elle ne prendra en charge que les bandes de roulement et la signalisation.

Il informe les membres du conseil sur l'état des travaux concernant le lotissement ainsi que sur l'état d'avancement des travaux de voiries et ceux du stade

- Foyer Rural.

M le Maire informe, qu'en préambule au prochain Conseil Municipal, les membres du conseil seront invités à se rendre au Foyer rural pour assister à une présentation des travaux de vidéo projection et de sonorisation réalisés

P DUPONT Conseiller chargé du dossier foyer rural fait le point sur les aménagements réalisés, la mise en sécurité, la mise aux normes, les locationsetc.

Levée de séance à 20h50